



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 80 (1980), p. 171-190

Bernadette Menu

Reçus démotiques romains provenant d'Edfou (O.D. Ifao; 3e série) [avec 6 planches doubles].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711707	????? ?????????? ?????? ??? ?? ????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
????? ??? ?? ??????? ?????? ?? ??????? ?????????? ????????????		
????????? ??????? ?????? ?? ??????? ?? ??? ??????? ????????		
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	<i>Tebtynis VII</i>	Nikos Litinas
9782724711257	<i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>	Jean-Charles Ducène

REÇUS DÉMOTIQUES ROMAINS PROVENANT D'EDFOU

(O.D. IFAO; 3^e SÉRIE)

Bernadette MENU

Cette troisième série de reçus fiscaux⁽¹⁾ concerne les impôts suivants :

- capitation (N^os 1 à 22);
- compensation pour le travail des digues (N^os 23 à 26);
- impôt sur les vignobles (N^os 27 et 28);
- taxe sur les fruits (N^os 29 et 30);
- gabelle (N^o 31);
- reçus de blé (N^os 32 à 34);
- taxe sur le voile nuptial (?), *in-šn* (N^o 35);
- divers (N^os 36 et 37).

I. — LA CAPITATION (*HMT 'P·T*).

N^o 1. O.D. 432 (Pl. XL et XL a, n^o 1).

Dimensions : 6 × 6,4 cm. Poterie ocre beige, assez épaisse et lisse.

Date : An 24 d'Auguste.

- 1 — *H3·t-sp 24 tpj šmw sw 13 wt*
- 2 — *P3·t (s3 ?) P3-bik s3 ?*
- 3 — *P3-dj-Hr-sm3-t3wj s3 P3-dj-Hr*
- 4 — *hmt 'p·t*
- 5 — *sttr 2·t*

⁽¹⁾ 1^{re} Série = *Hommages à la mémoire de Serge Sauneron* (abr. *Homm. Sauneron*, vol. I, Le Caire, 1979, p. 261-280 et pl. XXXIX à XLIII; 2^e Série = *BIFAO* 79, p. 121-141 et pl. XL-XLIV a.

« An 24, premier mois de la saison des Moissons, treizième jour, Paât (fils de ?) Pabik fils de (?) Peteharsemteu fils de Petehor ^(a) a payé la taxe de la capitulation : 2 statères ».

(a) Les Paât et Pabik étant très nombreux à Edsou (voir les index des noms propres, O.D. IFAO, 1^{re} Série, *Homm. Sauneron*, p. 278-279; O.D. IFAO, 2^e Série, *BIFAO* 79, p. 139, et 3^e Série, ci-dessous, p. 190), le scribe remonte parfois, pour les identifier, jusqu'à la troisième génération. En effet, je ne crois pas qu'il s'agisse de noms doubles construits à la manière des noms composés avec *P³-šr-(n)*, par exemple (voir Quaegebeur, *Textes grecs, démotiques et bilingues* = P.L. Bat. 19, Leyde, 1978, p. 165, n. 29 et p. 167, n. 51). Mattha écrivait : « In some cases the name *P³-t* is prefixed as a nickname to the names of persons » (*Demotic Ostraka*, p. 93), il pensait que *P³-bik-p³-t* était également un nom composé; cependant, il faisait de *Sws* (Sôs, *Dem. Ostr.*, p. 93-94) un nom distinct, alors qu'on le trouve associé à *P³-t* : *Dem. Ostr.*, N° 40, 40 A, 247 et notre N° 2 de la présente Série où ce nom est orthographié *Ssw*. La difficulté provient de ce que le scribe omet très souvent d'indiquer la filiation au moyen de *s³ (n)*; pourtant celle-ci figure clairement dans de nombreux cas : voir, par exemple, notre N° 12, O.D. 303, ci-dessous; ce reçu enregistre un paiement au nom de Paât fils de Pabik fils de Pabik (*P³-t s³ P³-bik s³ P³-bik*), ce qui exclut une lecture *P³-t-p³-bik* fils de *P³-bik*.

N° 2. O.D. 320 (Pl. XL et XL a, n° 2).

Dimensions : 9 × 9 cm. Poterie ocre orangé, assez épaisse et lisse.

Date : An 25 d'Auguste.

1 — *H³-t-sp 25 ibd 3 ȝht sw 16 r wt*
 2 — *P³-t (s³) Ssw s³ P³-dj-Wsjr hmt*
 3 — *'p·t ȝ³-t-sp 24 sttr 4*

« An 25, troisième mois de la saison de l'Inondation, seizième jour, Paât (fils de) Sôs ^(a) fils de Peteousir a payé la taxe de la capitulation de l'an 24 : 4 statères ».

(a) Peut-être Paâtsôs : voir la note (a) sous le N° 1 de la présente Série.

N° 3. O.D. 279 (Pl. XL et XL a, n° 3).

Dimensions : 5,5 × 5,5 cm. Poterie ocre jaune pâle assez peu épaisse; fines stries horizontales.

Date : An 25 d'Auguste.

1 — *H³·t-sp 25 ibd 2 šmw (prt ?) sw 3 wt*

2 — *P³-dj-⁶nh-’Imn ? s³ Pn-hmj hmt*

3 — *’p·t h³·t-sp 23 sttr 4*

« An 25, deuxième mois de la saison des Moissons ? (des Semailles ?), troisième jour, Peteankhamon (?) fils de Pakhemy ^(a) a payé la taxe de la capitulation : 4 statères ^(b) ».

(a) Ou Pakhy ? (Mattha, *Dem. Ostr.*, N° 80 (Edfou) et *passim*).

(b) La taxe est payée avec un retard d'une année : en général le recouvrement a lieu pendant l'année en cours ou l'année suivante. Voir *Homm. Sauneron*, p. 277-278 et *BIAFO* 79, p. 130.

N° 4. O.D. 791 (Pl. XL et XL a, n° 4).

Dimensions : 7 × 8 cm. Poterie ocre beige moyennement épaisse et assez lisse; l'angle supérieur droit de l'ostracon manque.

Date : An 28 d'Auguste.

1 — *[H³·t-sp 2]8 tpj šmw sw 3 r wt p³-dj-Hr-sm³-t³wj*

2 — *[s³] pn hmj hmt ’p·t sttr 2·t*

3 — *sw 5 sttr 2·t*

« [An 2]8, premier mois de la saison des Moissons, troisième jour, Peteharsemteu [fils de] le jeune ^(a) a payé la taxe de la capitulation : 2 statères et 2 statères le cinquième jour ».

(a) Ou [fils de] (fils de) Pakhemy (même remarque que sous le N° 3, ci-dessus).

N° 5. O.D. 89 (Pl. XL et XL a, n° 5).

Dimensions : 7 × 3,5 cm. Poterie rouge foncé très mince et lisse.

Fragment (la partie gauche de l'ostracon manque).

Date : An 30 d'Auguste.

1 — *H³·t-sp 30 ibd 4 3ht*

2 — *Swstn*

3 — *hmt [’p·t ? ...*

4 — *sttr 2·t*

« An 30, quatrième mois de la saison de l’Inondation,ème jour, Sosthène (?) [fils de a payé] la taxe [de la capitulation ? de l’an 29 ?] : 2 statères ».

Nº 6. O.D. 66 (Pl. XL et XL a, n° 6).

Dimensions : 13 × 8 cm. Poterie marron clair, épaisse et assez lisse.

Ecriture assez effacée.

Date : An 31 d’Auguste.

1 — *H³·t-sp 31 ibd 2 prt sw 29 wt*
 2 — *Tmj³n s³ P³-hsj ? sttr 4*

« An 31, deuxième mois de la saison des Semailles, vingt-neuvième jour, Damien fils de Pahesy (?) a payé 4 statères ^(a) ».

(a) Seule la somme exprimée permet de penser qu’il s’agit d’un reçu de capitulation; les cas où la nature de la taxe n’est pas indiquée ne sont pas rares : voir, par exemple, le Nº 37, O.D. 295, de cette Série.

Nº 7. O.D. 793 (Pl. XLI et XLI a, n° 1).

Dimensions : 10 × 8,5 cm. Poterie rouge brique, moyennement épaisse; fines stries horizontales.

Date : An 32 d’Auguste.

1 — *H³·t-sp 32 tpj 3ht sw 11 wt*
 2 — *Ljgs s³ Snb-ps ? ...*
 3 — *p³ hmt 'p·t h³·t-sp 31 sttr 2·t*

« An 32, premier mois de la saison de l’Inondation, onzième jour, Lykôs(?) ^(a) fils de Senebpès (?) a payé la taxe de la capitulation de l’an 31 : 2 statères ».

(a) Lykôs (?) : voir Mattha, *Demotic Ostraka*, Nº 258, v°, 5.

Nº 8. O.D. 357 (Pl. XLI et XLI a, n° 2).

Dimensions : 5 × 5,5 cm. Poterie marron assez mince; stries obliques.
 Ecriture un peu effacée.

Date : An 32 d’Auguste.

- 1 — *H³·t-sp 32 ibd 2 ȝbt sw 14 wt*
 2 — *Hr s³ P³·t ? p³ hmt 'p·t*
 3 — *h³·t-sp 31 sttr 2·t*

« An 32, deuxième mois de la saison de l'Inondation, quatorzième jour, Hor fils de Paât (?) a payé la taxe de la capitation de l'an 31 : 2 statères ».

N^o 9. O.D. 76 (Pl. XLI et XLI a, n^o 3).

Dimensions : 8,5 × 8,5 cm. Poterie marron clair, moyennement épaisse et assez lisse.

Date : An 33 d'Auguste.

- 1 — *H³·t-sp 33 tpj ȝbt sw 10 r wt*
 2 — *[Tht ?] ss (s³) [M(n ?)n]tlws*
 3 — *p³ hmt 'p·t h³·t-sp 32*
 4 — *sttr 2·t*
 5 — *h³·t-sp 33 tpj ȝbt sw 10*

« An 33, premier mois de la saison de l'Inondation, dixième jour, Thétisès (fils de) Mentérès (a) a payé la taxe de la capitation de l'an 32 : 2 statères. An 33, premier mois de la saison de l'Inondation, dixième jour (b) ».

(a) Personnage bien connu : voir les N^os 1, 4, 14 de la 2^e Série, les N^os 10 et 33 de cette Série.

(b) Cette répétition de la date, en abrégé, est assez inhabituelle.

N^o 10. O.D. 879 (Pl. XLI et XLI a, n^o 4).

Dimensions : 8 × 8 cm. Poterie ocre rouge, assez épaisse et lisse.

L'angle supérieur droit manque.

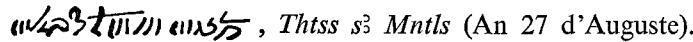
Date : An 33 ou 34 d'Auguste ? (voir la note (a) ci-dessous).

- 1 — *[H³·t-sp ...] ibd 3 ȝmw sw 9 wt Th³·tjss³*
 2 — *[s³ Mn] ntrs r hmt 'p·t sttr 4*

« An , troisième mois de la saison des Moissons, neuvième jour, Thétisès fils de Mentérès (a) a payé la taxe de la capitation : 4 statères ».

(a) S'il s'agit bien du même personnage que dans les N°s 1, 4, 14 de la 2^e Série, et N°s 9, 10 et 33 de la 3^e Série, nous pouvons relever les orthographies suivantes des deux noms :

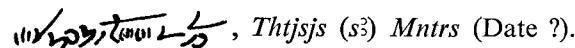
— N° 1, 2^e Série, O.D. 93 :



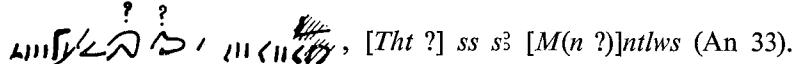
— N° 4, 2^e Série, O.D. 74 :



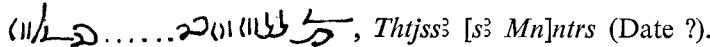
— N° 14, 2^e Série, O.D. 77 :



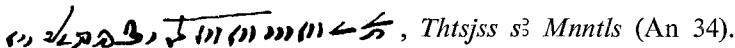
— N° 9, 3^e Série, O.D. 76 :



— N° 10, 3^e Série, O.D. 879 :



— N° 33, 3^e Série, O.D. 87 :



L'écriture du nom Thétisès n'est jamais la même : *Thtss*, *Thtjss*, *Thtjsjs*, *Thtjss*, *Thtjss³*, *Thtjsjs* et *Thjsjss* (N° 30, 2^e Série), elle semble se compliquer avec le temps. En revanche, celle de Mentérès est plus stable, si ce n'est le doublement du *n* à partir de l'an 33 (auquel s'ajoute un *w* devant le *s*, dans le N° 9, 3^e Série, O.D. 76, de l'an 33). Dans notre document il y a place, au début de la ligne 2, pour *[Mn]*, c'est pourquoi je le daterai volontiers des années 33 ou 34 d'Auguste. A ce moment-là, en effet, est peut-être apparue une raison à cette variante orthographique : Mentérès II, vraisemblablement fils de Thétisès et petit-fils de Mentérès I, est sur le point de jouer un rôle dans la vie civique puisqu'il figure dans un reçu de l'an 41 (N° 30, 2^e Série, Calque

Malinine). Le nom de Mentérès II y est écrit :  comme celui de son grand-père en l'an 26, les scribes des impôts continuant sans doute à orthographier le nom de Mentérès I avec un double *n*, pour éviter de le confondre avec son petit-fils.

N° 11. O.D. 827 (Pl. XLI et XLI a, n° 5).

Dimensions : 6,5 × 6,5 cm. Poterie ocre orangé, moyennement épaisse; fines stries horizontales.

Date : An 36 d'Auguste.

- 1 — *H³·t-sp 36 ibd 4 šmw sw 1*
- 2 — *r wt P³·t (s³ ?) P³·šr-(n)-'Ist s³ P³·šr-(n)-'Ist*
- 3 — *s³ P³·dj-Hr-sm³·t³wj hmt 'p·t*
- 4 — *sttr 2·t*

« An 36, quatrième mois de la saison des Moissons, premier jour, Paât (fils de ?) Pscherêse ^(a), fils de Pscherêse fils de Peteharsemteu a payé la taxe de la capitulation : 2 statères ».

(a) Même remarque que *supra*, (a), sous le N° 1, O.D. 432; nous avons peut-être ici une « ditographie ».

N° 12. O.D. 303 (Pl. XLI et XLI *a*, n° 6).

Dimensions : 8 × 6 cm. Poterie ocre rouge, mince et assez lisse.

Date : An 39 d'Auguste.

- 1 — *H³·t-sp 39 ibd 2 3ht sw 4 wt*
- 2 — *P³·t s³ P³·bik s³ P³·bik*
- 3 — *hmt 'p·t [h³·t-sp 38 ?]*
- 4 — *sttr 2·t*

« An 39, deuxième mois de la saison de l'Inondation, quatrième jour, Paât fils de Pabik fils de Pabik a payé la taxe de la capitulation [de l'an 38 ?] : 2 statères ».

N° 13. O.D. 311 (Pl. XLII et XLII *a*, n° 1).

Dimensions : 8 × 4 cm. Poterie ocre orangé assez peu épaisse et assez lisse, présentant toutefois des défauts de texture. Fragment (la partie gauche de l'ostraçon manque).

Date : An 1 de Tibère ?

- 1 — *H³·t-sp 1·t ibd 3*
- 2 — *wt P³·dj-Hr-sm³· [t³wj ? ...*
- 3 — *hmt 'p·t*

« An 1, troisième mois, Peterharsemteu fils de a payé la taxe de la capitulation ... ».

N° 14. O.D. 333 (Pl. XLII et XLII *a*, n° 3).

Dimensions : 6 × 7,5 cm. Poterie marron rouge clair, moyennement épaisse et lisse.

Date : An 4 de Tibère.

- 1 — *P³-t s³ Hr-kn (s³) 3s*
 2 — *gl³ hmt p³t sttr 2·t*
 3 — *h³·t-sp 4 ibd 3 prt sw 21 sw rkj sttr 1·t*
 4 — *tpj šmw sw 1 sttr 1·t*

« Paât fils d'Harkeny (fils d') Askas (a), la taxe de la capitation : 2 statères en l'an 4, troisième mois de la saison des Semailles, vingt-et-unième jour, 1 statère le dernier jour (de ce mois) et 1 statère (b) le premier mois de la saison des Moissons, premier jour ».

(a) Voir la note (a), sous le N° 15, *infra*.

(b) Le paiement annuel de 4 statères au titre de la capitation est fractionné en trois versements rapprochés, c'est pourquoi ils sont enregistrés sur le même reçu (voir *BIFAO* 79, p. 130).

N° 15. O.D. 329 (Pl. XLII et XLII *a*, n° 4).

Dimensions : 6 × 5,5 cm. Poterie ocre rosé, moyennement épaisse, surface irrégulière.

Date : An 1 à 8 de Tibère (voir la note (a), ci-dessous).

- 1 — *r tw P³-t s³ Hr-kn*
 2 — *s³ 3sgl p³ wš p³ hmt*
 3 — *p³t h³·t-sp sttr 4 kdt 1/2*

« Paât fils d'Harkeny fils d'Askas (a) a donné la compensation pour la taxe de la capitation de l'an : 4 statères et ½ *kite* (b) ».

(a) Un signe *J*, *s³ (n)*, écrit au début de la ligne 2 (voir aussi et surtout O.D. 294, pl. XLIV, N° 2, au début de la ligne 3), m'incite à penser qu'il faut lire autrement le nom de ce personnage, transcrit jusqu'à présent *P³-t s³ Hr-nfr s³ P³-b³-sgr*. En me référant à Mattha, *Dem. Ostr.*, N°s 250/3 et 126/1, je crois en effet que le second patronyme doit être lu *Hr-kn*, *3sgl* ou *3sgr* étant un nom distinct puisqu'il est précédé ici et dans O.D.

294 de la mention « fils de » (*s³ (n)*) : un nom identique (*ȝsgl³*) est enregistré dans Mattha, *Dem. Ostr.*, N°s 91/1, 160/1, 166/1, et 167/1 (d'Edfou). Le groupe *ȝl³* représente donc les compléments et le déterminatif de *kn* (→ e *) et non *P³-b*, début d'un troisième patronyme qui aurait pu être lu *P³-b³-sgr*.

P³-t fils d'*Hr-kn* fils d'*ȝsgl³* figure sur les reçus N°s 26 et 27 de la 1^{re} Série, N°s 19 et 22 de la 2^e Série, n°s 15, 16, 17 et 26 de cette 3^e Série. Son activité de contribuable se situe entre l'an 41 d'Auguste et l'an 8 de Tibère, d'après les documents déjà publiés.

(b) Au stade actuel de la publication des reçus fiscaux provenant d'Edfou, nous pouvons remarquer que la capitulation est acquittée sans surtaxe (*prosdiagraphomena*; sur cette question des surtaxes on consultera la mise au point de Wångstedt, *Ausgewählte Demotische Ostraka*, p. 45 et s.). Selon Wallace « in Upper Egypt προσδιαγραφόμενα were not added to the paiements for poll-tax assessed at rates higher than 10 drachmae per annum » (*Taxation ...*, p. 326), ce qui est le cas à Edfou où la capitulation est de 16 drachmes par personne et par an.

Dans notre document N° 15 nous n'avons donc pas affaire, semble-t-il, à une surtaxe, mais plutôt à une amende pour défaut (*wš*, manque) de paiement de la capitulation une année précédente; toutefois cette amende (?) est calculée d'après le barème des surtaxes qui est d'1½ obole par statère (Wångstedt, *o.c.*), ce qui fait bien 6 oboles ou ½ *kite* pour 4 statères.

N° 16. O.D. 99 (Pl. XLII et XLII *a*, n° 2).

Dimensions : 5 × 4 cm. Poterie rouge orangé, très mince et lisse.

Fragment (la partie gauche manque).

Date : An 5 de Tibère.

- 1 — *Pn-bmj* ? *s³* ...
- 2 — *h³-t-sp* 5·*t* *sttr* 4 ...
- 3 — (*n*)-*drt* *P³-t* *s³* ...

« Pakhemy (ou Pakhy ?) fils de ... l'an 5 : 4 statères ^(a) par la main ^(b) de Paât fils de ... ».

(a) Somme qui permet de penser que nous avons affaire à un reçu de capitulation.

(b) S'agit-il d'un cas de subrogation, le fils se substituant à son père pour payer l'impôt, comme dans le N° 8, 2^e Série, O.D. 265 ? *P³-t* est fils de *Pn-bmj* (ou *Pn-bj* ?) dans les N°s 16, O.D. 300 et 20, O.D. 277, de la 1^{re} Série.

N° 17. O.D. 287 (Pl. XLII et XLII a, n° 5).

Dimensions : 6 × 7 cm. Poterie ocre orangé, moyennement épaisse; surface finement granuleuse.

Date : An 5 de Tibère.

- 1 — *P₃-t s³ Hr-kn*
 2 — *(s³) ȝsgl hmt ȝpt*
 3 — *sttr 2-t h³-t-sp 5 ibd 4 ... sw 11*

« Paât fils d'Harkeny fils d'Asklas, la taxe de la capitation : 2 statères. An 5, quatrième mois de la saison (?), onzième jour ».

N° 18. O.D. 356 (Pl. XLII et XLII a, n° 6).

Dimensions : 6 × 8,5 cm. Poterie ocre jaune pâle, moyennement épaisse; fines stries verticales.

Date : An 6 de Tibère.

- 1 — *P₃-dj-Hr-sm³-t³wj s³ P₃-t r wt*
 2 — *hmt ȝpt sttr 2-t h³-t-sp 6*
 3 — *ibd 4 prt sw 29*
 4 — *ibd 2 šmw sw 26 sttr 1-t*
 5 — *ibd 3 šmw sw 23 sttr 1-t*

« Peteharsemteu fils de Paât a payé la taxe de la capitation : 2 statères en l'an 6, quatrième mois de la saison des Semailles, vingt-neuvième jour, 1 statère le deuxième mois de la saison des Moissons, vingt-sixième jour et 1 statère le troisième mois de la saison des Moissons, vingt-troisième jour ^(a) ».

(a) Voir la note (b) sous le N° 14, *supra*.

N° 19. O.D. 58 (Pl. XLIII et XLIII a, n° 1).

Dimensions : 7,5 × 9 cm. Poterie rouge orangé, peu épaisse et très lisse. La première ligne est à demi effacée.

Date : An 21 de Tibère.

- 1 — *s³ P₃-t wt*

2 — *hmt 'p·t h3·t-sp 21 sttr 2·t h3·t-sp 21*

3 — *ibd 2 3bt sw 24*

« fils de Paât a payé la taxe de la capitation de l'an 21 : 2 statères. An 21, deuxième mois de la saison des Moissons, vingt-quatrième jour ».

Nº 20. O.D. 767 (Pl. XLIII et XLIII a, n° 2).

Dimensions : 5,5 × 7 cm. Poterie marron rouge, assez épaisse et granuleuse.

Date : An 21 de Tibère.

1 — *3pll s3 P3-dj-Hr-sm3-t3wj*

2 — *hmt 'p·t h3·t-sp 21 sttr 1·t*

3 — *H3·t-sp 21 ibd 4 šmw sw 1*

« Apellès fils de Peteharsemteu, la taxe de la capitation de l'an 21 : 1 statère. An 21, quatrième mois de la saison des Moissons, premier jour ».

Nº 21. O.D. 49 (Pl. XLIII et XLIII a, n° 3).

Dimensions : 7 × 8,5 cm. Poterie ocre orangé, peu épaisse et très lisse.

Date : An 22 de Tibère.

1 — *P3-·t-p3-·bmj ? s3 Sljw*

2 — *hmt 'p·t h3·t-sp 22 sttr 2·t*

3 — *h3·t-sp 22 ibd 4 šmw sw 27 ?*

« Paât le jeune (?) fils de Seliou, la taxe de la capitation de l'an 22 : 2 statères. An 22, quatrième mois de la saison des Moissons, vingt-septième (?) jour ».

Nº 22. O.D. 111 (Pl. XLIII et XLIII a, n° 4).

Dimensions : 7,5 × 8 cm. Poterie jaune pâle, moyennement épaisse et assez lisse.

Date : An 3 (règne postérieur à Tibère) (a)

1 — *P3-·t-n-(p3)-t3 s3 P3-·t*

2 — *hmt 'p·t h3·t-sp 3 sttr 2·t*

3 — *h3·t-sp 3 ibd 4 šmw sw 1*

« Paâtenpata (b) fils de Paât, la taxe de la capitation de l'an 3 : 2 statères. An 3, quatrième mois de la saison des Moissons, premier jour ».

(a) L'écriture change à partir de l'an 20 de Tibère : voir O.D. 58 et O.D. 49 = N° 19 et 21 ci-dessus, pl. XLIII, N°s 1 et 3.

(b) On verra un nom semblable dans Mattha, *Dem. Ostr.*, N° 201.

II. — LA COMPENSATION POUR LE TRAVAIL DES DIGUES (*P³ W³ NBJ*).

N° 23. O.D. 308 (Pl. XLIII et XLIII *a*, n° 5).

Dimensions : 5,5 × 6 cm. Poterie recouverte d'une pellicule blanc jaune dépolie, moyennement épaisse. L'écriture est effacée par endroits.

Date : An 2 de Tibère.

- 1 — *H³·t-sp 2·t tpj prt sw 1 wt*
- 2 — *P³-dj-Wsjr s³ ? P³-dj-Mnt ?*
- 3 — *p³ w³ nbj h³·t-sp 1·t*
- 4 — *sttr 1·t kdt 1 tb^e 4*

« An 2, premier mois de la saison des Semailles, premier jour. Peteousir fils de (?) Petemontou ? a payé la compensation pour le travail des digues de l'an 1 : 1 statère, 1 *kite* et 4 oboles (a) ».

(a) Il s'agit du montant normal de cette taxe : voir *Homm. Sauneron*, p. 277 et *BIFAO* 79, p. 134-135.

N° 24. O.D. 846 (Pl. XLIII et XLIII *a*, n° 6).

Dimensions : 7,5 × 5,5 cm. Poterie jaune pâle, assez mince et lisse.

La partie gauche de l'ostracon manque.

Date : An 4 de Tibère.

- 1 — *H³·t-sp 4 ibd 3 šmw [sw ... wt]*
- 2 — *... 3lw s³ 3pl*
- 3 — *s (s³) Thsms [sttr 1·t ?]*
- 4 — *kdt 1 tb^e 4*

« An 4, troisième mois de la saison des Moissons, ... ème jour, 16 fils d'Apollonios (Apellès ?) fils de Thesmès [1 statère ?] 1 *kite* et 4 oboles ».

N° 25. O.D. 63 (Pl. XLIV et XLIV *a*, n° 1).

Dimensions : 9 × 7 cm. Poterie ocre orangé assez épaisse; stries horizontales et taches brunes.

Date : An 6 de Tibère.

1 — *Ptw sȝ Thwmstjȝs*
 2 — *pȝ wȝ nbj hȝ·t-sp 5 sttr 1·t kdt 1 tbȝ 4*
 3 — *hȝ·t-sp 6 ibd 4 ȝht sw 16*

« Pitô fils de Théomestias, la compensation pour le travail des digues de l'an 5 : 1 statère, 1 *kite* et 4 oboles. An 6, quatrième mois de la saison de l'Inondation, seizième jour ».

N° 26. O.D. 294 (Pl. XLIV et XLIV *a*, n° 2).

Dimensions : 5 × 7 cm. Poterie ocre orangé, moyennement épaisse et assez lisse. Palimpseste.

Date : An 8 de Tibère.

1 — *[Hȝ·t-sp 8] ibd 2 ȝht sw 26*
 2 — *Pȝ·t sȝ Hr-kn*
 3 — *sȝ ȝsgl*
 4 — *pȝ wȝ nbj hȝ·t-sp 7 kdt 1 1/3 tbȝ 4 1/2*
 5 — *hȝ·t-sp 8 Sbs sw 28*

« [An 8]^(a), deuxième mois de la saison de l'Inondation, vingt-sixième jour, Paât fils d'Harkeny fils d'Asklas, la compensation pour le travail des digues de l'an 7 : 1 1/3 *kite* et 4 1/2 oboles. An 8, Sebastos^(b), vingt-huitième jour ».

(a) L'année ne semble pas avoir été écrite. L'ostracon est un palimpseste, déjà utilisé précédemment pour un reçu mal effacé (traces à la fin des premières lignes).

(b) Sebastos = Thôt; cf. Mattha, *Dem. Ostr.*, sous les N°s 40,203 et 204, tous d'Edfou, et p. 220. Il y a sans doute une erreur de la part du scribe dans la datation, à la ligne 1 de l'ostracon où l'on devrait trouver *tpj ȝht* et non *ibd 2 ȝht*; le reçu a certainement été rédigé deux jours après le paiement.

III. — L'IMPÔT SUR LES VIGNOBLES (*HR 3H 3LLJ*).

N° 27. O.D. 266 (Pl. XLIV et XLIV *a*, n° 3).

Dimensions : 7,5 × 4,5 cm. Poterie ocre rouge, assez épaisse et lisse.

Date : An 31 d'Auguste ?

- 1 — *P³-t s³ P³-hf s³ P³-dj-Hr-sm³-t³wj*
- 2 — *hr 3h 3llj*
- 3 — *hd (kdt ?) 1 1/2*
- 4 — *h³-t-sp 31 Tbj ? sw 19 ?*

« Paât fils de Pahef fils de Peteharsemteu, (la taxe) sur les vignobles : 1 1/2 *deben* (*kite* ?). An 31, Tybi ?, dix-neuvième (?) jour ».

N° 28. O.D. 306 (Pl. XLIV et XLIV *a*, n° 4).

Dimensions : 6,5 × 8 cm. Poterie ocre rouge, moyennement épaisse; surface finement granuleuse.

Date : An 41 d'Auguste.

- 1 — *H³-t-sp 41 ibd 2 3ht sw 5 r wt P³-dj-Hr-sm³-t³wj*
- 2 — *s³ Hr p³ 1/2 ? 3h 3llj h³-t-sp 40 hd 1*

« An 41, deuxième mois de la saison de l'Inondation, cinquième jour, Peteharsemteu fils de Hor a payé la moitié (?) de (la taxe) sur les vignobles de l'an 40 : 1 *deben* ».

IV. — LA TAXE SUR LES FRUITS (*P³ TKJ*).

N° 29. O.D. 400 (Pl. XLIV et XLIV *a*, n° 5).

Dimensions : 8 × 5 cm. Poterie marron clair, moyennement épaisse et assez lisse. La partie droite de l'ostracon manque.

Date : An 40 d'Auguste.

- 1 — *[H³-t-sp] 40 ibd 2 3ht sw 11*
- 2 — *[P³-t ? s³] P³-hf p³ (ou hd ?) tkj*
- 3 — *[h³-t-sp ...] hd 4 1/2*

« An 40, deuxième mois de la saison de l'Inondation, onzième jour, [Paât ?] ^(a) fils de Pahef a payé (la taxe sur) les fruits (ou : l'argent) des fruits [de l'an], 4 1/2 *deben* ».

(a) Voir N° 18, 2^e Série, et N° 27, 3^e Série, *supra*.

N° 30. O.D. 880 (Pl. XLIV et XLIV *a*, n° 6).

Dimensions : 10 × 9 cm. Poterie ocre rouge, moyennement épaisse; surface irrégulière.

Date : An 3 d'Auguste ou de Tibère.

1 — *H³·t-sp 3 ibd 2 prt sw 5 r wt*
 2 — *P³·h⁶·n·Hr s³ P³·dj·Hr-sm³·t³wj p³ tkj*
 3 — *n³ spw 3sl h³·t-sp 2·t str 1·t kdt 4*
 4 — *'nt bnj hd 1 1/2 n wš wtj*

« An 3, deuxième mois de la saison des Semailles, cinquième jour, Pahanhor fils de Peteharsemteu a payé (la taxe sur) les fruits : les branches ^(a) de tamaris de l'an 2, 1 statère et 4 *kite*; des écorces ? ^(b) de palmier : 1 1/2 *deben* comme compensation (du paiement) en nature ^(c) ».

(a) *spw n ht* « bundles of wood » (Faulkner, *Concise Dict.*, p. 222).

(b) Cf. *'nt*, « ongle, griffe » (Erichsen, *Dem. Glossar*, p. 63), en raison de l'aspect écaillieux du stipe de palmier ?

(c) Cf. *BIFAO* 79, p. 136.

V. — L'IMPÔT SUR LE SEL (*P³ (TNJ) HM³*).

N° 31. O.D. 859 (Pl. XLV et XLV *a*, n° 1).

Dimensions : 8 × 10 cm. Poterie rouge orangé vif, épaisse, spongieuse et assez lisse en surface.

Date : An 31 d'Auguste.

1 — *in P³·hb s³ Hr p³ 1/3 n p³ tnj hm³*
 2 — *n h³·t-sp 32 sh Pn-n³·db³·w s³ Pn-t³wj h³·t-sp 31*

- 3 — *tpj šmw sw 28*
 4 — *sh P³-šr-Hr s³ P³-w⁵b (??)*

« Phibis fils de Hor a apporté le tiers ^(a) de la taxe sur le sel ^(b) de l'an 32 (au) scribe Panatebô ^(c) fils de Pateu. An 31, premier mois de la saison des Moissons, vingt-huitième jour. Pasherhor fils de Paouab (??) a écrit ».

(a) Phibis fils de Hor est probablement un gabelou à qui était affirmé l'impôt sur le sel. Le 28 Pachons de l'an 31, il apporte à l'administration fiscale le 1/3 du produit de cette taxe prévu pour l'année suivante. Les reçus commençant par *in* sont, semble-t-il, différents par leur nature de ceux qui ont été traduits jusqu'à présent dans nos trois séries d'ostraca d'Edfou : il s'agissait alors de reçus délivrés pour le paiement effectué par les contribuables ; les reçus commençant par *in* semblent concerter des fonctionnaires qui ont pris un impôt à ferme. Les deux reçus d'impôt sur le sel publiés dans la 2^e Série, *BIFAO* 79, p. 137-138 (N^os 29 et 30), enregistrent des versements opérés par des particuliers qui, eux, pouvaient probablement s'acquitter en nature s'ils le désiraient.

- (b) Le déterminatif de l'argent  montre que l'avance est faite en monnaie.
 (c) *Pn-n³-db³-w* (cf. Mattha, *Dem. Ostr.* n^o 85) : « Celui des paiements », nom sans doute en rapport avec la profession exercée. Voir des exemples caractéristiques de noms attribués en fonction du métier dans mon article à paraître dans le *CRIPEL* 6.

VI. — REÇUS DE BLÉ (*SW, P³ SW, P³ HD SW*).

N^o 32. O.D. 165 (Pl. XLV et XLV a, n^o 2).

Dimensions : 9 × 11 cm. Poterie marron clair, moyennement épaisse et assez lisse.

Date : An 28 d'Auguste.

- 1 — *H³t-sp 28 tpj šmw sw 16*
 2 — *r wt J³swt s³ Jsw*
 3 — *p³j:f sw 1(?) (n) P³-4-Mnt h³t-sp 23*
 4 — *kdt ? hd ? (p³ hd ?) 2 sttr 2·t*

« An 28, premier mois de la saison des Moissons, seizième jour, Jasoth fils de Jésus a payé son (artabe ??) de blé (à) Phtomontou (pour) l'an 23 : 2 *kite* d'argent(?) (ou : les 2 *deben* ?) et 2 statères ^(a) ».

(a) Paiement en argent d'une redevance en blé. Une artabe de blé vaut 1 statère environ et il s'agit d'un impôt d'Etat : cf. Nur el-Din, *The Dem. Ostr. ... at Leiden*, p. 45 et p. 47; Mattha, *Dem. Ostr.*, sous les N°s 83 et 84. D'après notre O.D. 165, faut-il comprendre que Jasoth doit les arriérés de cinq années, de l'an 23 à l'an 28, et sur une quantité beaucoup plus élevée ? Sommes-nous en présence d'un cas de *syntaxis* ? (voir le n° 33, ci-dessous). Le fonds d'Edfou conservé à l'IFAO contient d'autres reçus de blé; je tenterai une synthèse sur la question lorsque la publication sera plus avancée, il faudra alors également réexaminer les problèmes monétaires.

N° 33. O.D. 87 (Pl. XLV et XLV a, n° 3).

Dimensions : 5 × 7,5 cm. Poterie ocre orangé, moyennement épaisse et assez lisse.

Date : An 34 d'Auguste.

1 — *H³·t-sp 34 ibd 4 šmw sw 13 wt*

2 — *Thtsjss s³ Mntr-*

3 — *s sw n p³ (sic) st hwt-ntr p³ hhr*

4 — *h³·t-sp 33 p³ hd 3 kdt 1 tb³ 3*

« An 34, quatrième mois de la saison des Moissons, treizième jour, Thétisès (écrit : « Thetsisès ») fils de Mentérès ^(a) a payé (le) blé du temple, le *hhr* ^(b) de l'an 33 : les 3 *deben*, 1 *kite* et 3 oboles ».

(a) Voir *supra*, sous le N° 10, O.D. 879.

(b) *hhr*, lecture probable, mais je n'ai pas encore trouvé d'autre exemple de ce mot. Selon toute vraisemblance, *hhr* est en rapport avec le paiement de la *syntaxis*, subvention annuelle de l'Etat aux temples, prélevée sur la rente due par les tenanciers des terres royales, et affectée dès le départ à un compte spécial : M. Lichtheim, *Dem. Ostr. from Medinet Habu*, p. 11.

N° 34. O.D. 360 (Pl. XLV et XLV a, n° 4).

Dimensions : 6,5 × 6 cm. Poterie assez épaisse recouverte d'une pellicule blanc jaune; fines stries verticales.

Date : An 7 de Tibère ?

1 — *in Twt s³ Wls*

2 — *p³ hd sw sh Pwp ?*
 3 — *r h³·t-sp 7 tpj 3ht sw 15*

« Tôt fils d'Aulès (?) a apporté ^(a) l'argent du blé (au) scribe Pep ? pour l'an 7, premier mois de la saison de l'Inondation, quinzième jour ».

(a) Voir *supra*, sous le N° 31, O.D. 859.

VII. — LA TAXE SUR LE VOILE NUPTIAL (?) ('IN-ŠN).

N° 35. O.D. 361 (Pl. XLV et XLV a, n° 5).

Dimensions : 8 × 6 cm. Poterie marron clair, épaisse et assez lisse.

Date : An 36 d'Auguste.

1 — *in Wls s³ sf*
 2 — *p³ in-šn h³·t-sp 36*
 3 — *sh Hr s³ ..(?).. h³·t-sp 36 ibd 2 šmw sw 29*

« Aulès fils de sef a apporté ^(a) (la taxe sur) le voile nuptial ^(b) de l'an 36 (au) scribe Hor fils de (??), en l'an 36, deuxième mois de la saison des Moissons, vingt-neuvième jour ».

(a) Voir sous le N° 31, O.D. 859.

Contrairement à la gabelle qui peut faire l'objet de prévisions et dont une partie est payable d'avance par le fermier (N° 31, ci-dessus), la taxe « sur le voile nuptial » est probablement variable en fonction du nombre de contrats de mariage enregistrés. Le percepteur chargé de collecter cette taxe ne peut vraisemblablement rendre ses comptes qu'en fin d'année.

(b) Voir Nur el-Din, *The Dem. Ostr. of the Nat. Mus. of Antiquities at Leiden*, p. 219, qui donne une bibliographie renvoyant aux diverses interprétations du mot *in-šn* (« shawl, wig, veil, bridal veil »); également « scarf », M. Lichtheim, *Dem. Ostr. from Medinet Habu*, Index, p. 73, et p. 2-4. Cet objet est le plus coûteux du trousseau apporté en dot par l'épouse; il est sans doute taxé à la manière d'un « signe extérieur de richesse » par le fonctionnaire chargé de cette opération; l'impôt représente peut-être en outre un droit d'enregistrement lorsqu'un contrat de mariage est rédigé. C'est, semble-t-il, l'épouse qui, normalement, acquitte la taxe : Mattha, *Dem. Ostr.* , N° 208 et 209.

VIII. — DIVERS.

N° 36. O.D. 219 (Pl. XLV et XLV a, n° 6).

Dimensions : 5,5 × 5,5 cm. Poterie ocre rose recouverte d'une pellicule blanchâtre, peu épaisse; stries horizontales.

Sans date. L'écriture développée du nom *P³-dj-Hr-sm³-t³wj* m'incite à attribuer ce reçu au tout début du règne d'Auguste ou même à la fin de l'époque ptolémaïque.

1 — *P³-dj-Hr-sm³-t³wj*

2 — *ks 3 tb^c 5*

« Peteharsemteu, 3 linceuls : 5 oboles (a) ».

(a) La modicité de la somme annoncée (environ 1,6 obole par linceul) montre qu'il ne s'agit pas d'un prix : A.C. Johnson, *An Economic Survey of Ancient Rome*, vol. II, Roman Egypt, p. 323, cite un prix de 600 drachmes en l'an 118, pour un linceul de lin. Nous avons plus vraisemblablement affaire à une taxe versée à l'occasion de la fabrication ou de la vente de ces linceuls, en rapport avec le monopole royal du lin. Sur *hd ks* « burial silver », voir Mattha, *Dem. Ostr.*, p. 64; il s'agit vraisemblablement d'un autre impôt.

N° 37. O.D. 295 (Pl. XLV et XLV a, n° 7).

Dimensions : 5,5 × 7,5 cm. Poterie ocre rouge moyennement épaisse, lisse avec des défauts.

Date : An 28 d'Auguste.

1 — *H³-t-sp 28 ibd 4 ȝht sw 19*

2 — *r wt Klwl s³ P³-t*

3 — *kdt 1/2 tb^c 1*

« An 28, quatrième mois de la saison de l'Inondation, dix-neuvième jour, Keloul fils de Paât^(a) a payé 1/2 *kite* et 1 obole^(b) »

(a) Ce personnage figure aussi dans O.D. 298, N° 5 de la 1^{re} Série.

(b) Le motif de la perception n'est pas indiqué; la somme enregistrée étant très faible, elle exprime probablement une surtaxe (?) ou une amende pour retard, plutôt qu'un impôt. Voir Mattha, *Dem. Ostr.*, p. 103, sous le N° 69.

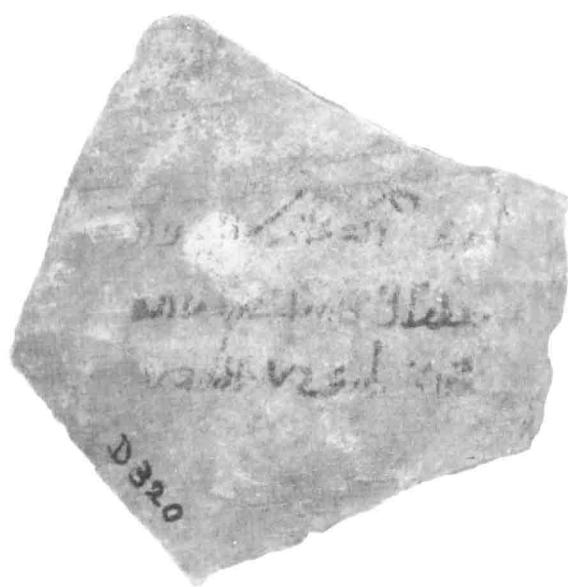
INDEX DES NOMS PROPRES

- ʒpl...* : N° 24, O.D. 846.
- ʒpll* : N° 20, O.D. 767.
- ʒsgl(?)* : N° 14, O.D. 333; N° 15, O.D. 329; N° 17, O.D. 287; N° 26, O.D. 294.
- Jʒswt* : N° 32, O.D. 165.
- Jsw* : N° 32, O.D. 165.
- Wls* : N° 34, O.D. 360; N° 35, O.D. 361.
- Pʒ-t* : N° 1, O.D. 432; N° 2, O.D. 320; N° 11, O.D. 827; N° 12, O.D. 303; N° 14, O.D. 333; N° 15, O.D. 329; N° 16, O.D. 99; N° 17, O.D. 287; N° 18, O.D. 356; N° 19, O.D. 58; N° 22, O.D. 111; N° 26, O.D. 294; N° 27, O.D. 266; N° 37, O.D. 295.
- Pʒ-t-pʒ-ḥmj ?* : N° 21, O.D. 49.
- Pʒ-t-n-(pʒ)-tʒ* : N° 22, O.D. 111.
- Pʒ-w'b ?* : N° 31, O.D. 859.
- Pʒ-bik* : N° 1, O.D. 432; N° 12, O.D. 303 (2 fois).
- Pʒ-4-Mnt* : N° 32, O.D. 165.
- Pʒ-hb* : N° 31, O.D. 859.
- Pʒ-kh-n-Hr* : N° 30, O.D. 880.
- Pʒ-hf* : N° 27, O.D. 266; N° 29, O.D. 400.
- Pʒ-hsj ?* : N° 6, O.D. 66.
- Pʒ-ṣr-(n)-'Ist* : N° 11, O.D. 827 (2 fois).
- Pʒ-ṣr-Hr* : N° 31, O.D. 859.
- Pʒ-dj-ṇḥj-'Imn ?* : N° 3, O.D. 279.
- Pʒ-dj-Wsjr* : N° 2, O.D. 320; N° 23, O.D. 308.
- Pʒ-dj-Mnt* : N° 23, O.D. 308.
- Pʒ-dj-Hr* : N° 1, O.D. 432.
- Pʒ-dj-Hr-smʒ-tʒwj* : N° 1, O.D. 432; N° 4, O.D. 791; N° 11, O.D. 827; N° 13, O.D. 311; N° 18, O.D. 356; N° 20, O.D. 767; N° 27, O.D. 266; N° 28, O.D. 306; N° 30, O.D. 880; N° 36, O.D. 219.
- Pwp ?* : N° 34, O.D. 360.
- Pn-nʒ-dbʒ-w* : N° 31, O.D. 859.
- Pn-ḥmj (Pn-hj ?)* : N° 3, O.D. 279; N° 4, O.D. 791 (?); N° 16, O.D. 99.
- Pn-tʒwj* : N° 31, O.D. 859.
- Ptw* : N° 25, O.D. 63.
- Mntrs* : N° 9, O.D. 76 (*Mnltws*); N° 10, O.D. 879; N° 33, O.D. 87 (*Mntrss*).
- Ljgs* : N° 7, O.D. 793.
- Hr* : N° 8, O.D. 357 (2 fois ?); N° 28, O.D. 306; N° 31, O.D. 859; N° 35, O.D. 361.
- Hr-kn* : N° 14, O.D. 333; N° 15, O.D. 329; N° 17, O.D. 287; N° 26, O.D. 294.
- Swstn* : N° 5, O.D. 89.
- Snbps ?* : N° 7, O.D. 793.
- Sljw* : N° 21, O.D. 49.
- Ssw* : N° 2, O.D. 320.
- Klw* : N° 37, O.D. 295.
- Twt* : N° 34, O.D. 360.
- Tmjʒn* : N° 6, O.D. 66.
- Thwmstjʒs* : N° 25, O.D. 63.
- Thsms* : N° 24, O.D. 846.
- Thtjss* : N° 9, O.D. 76; N° 10, O.D. 879 (*Thtjss?*); N° 33, O.D. 87 (*Thtjss*).

PLANCHES



N° 1. — O.D. 432.



N° 2. — O.D. 320.



N° 3. — O.D. 279.



N° 4. — O.D. 791.



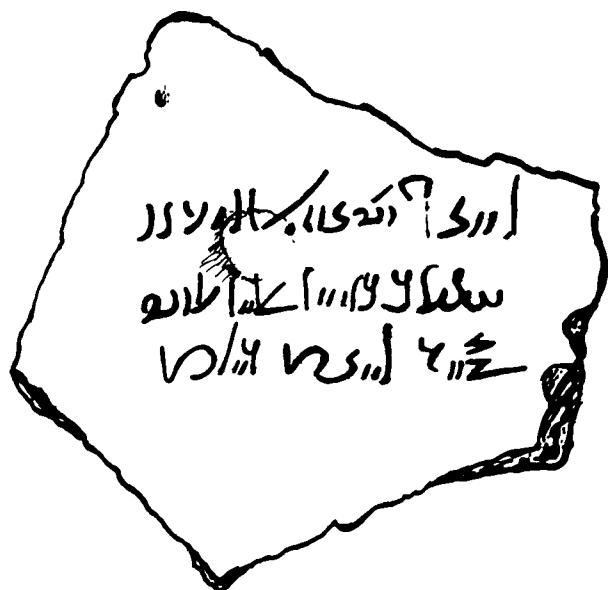
N° 6. — O.D. 66.



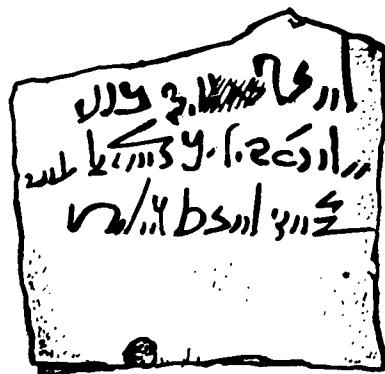
N° 5. — O.D. 89.



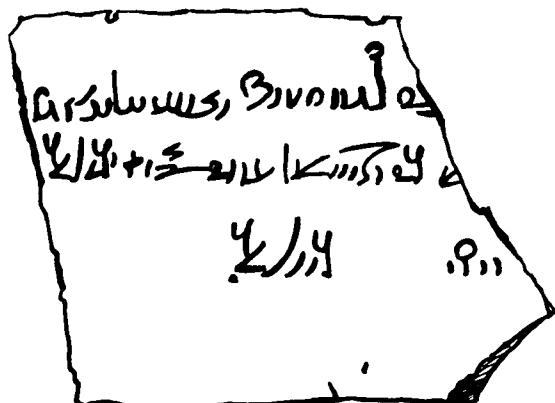
N° 1. — O.D. 432.



N° 2. — O.D. 320.



N° 3. — O.D. 279.



N° 4. — O.D. 791.

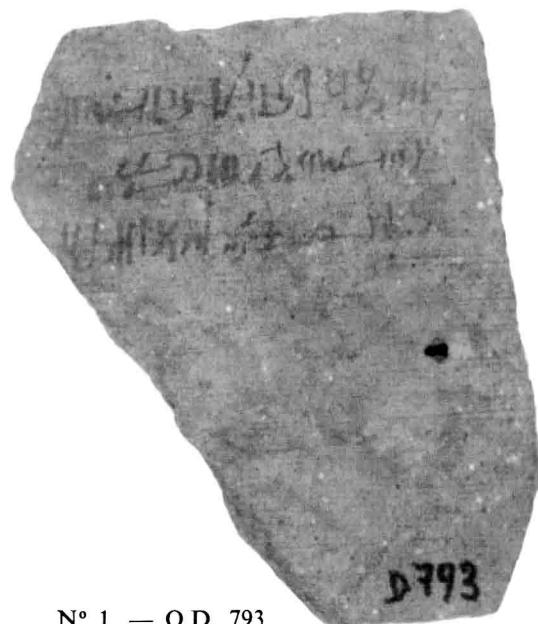


N° 6. — O.D. 66.



N° 5. — O.D. 89.





N° 1. — O.D. 793.



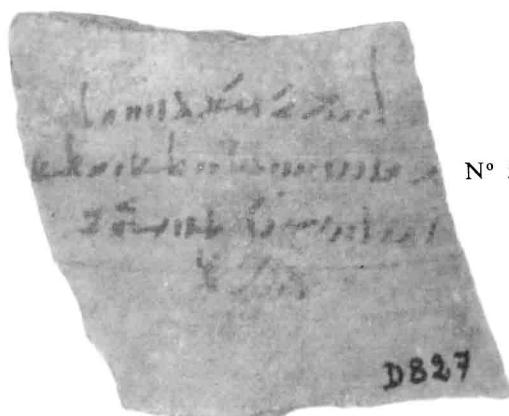
N° 2. — O.D. 357.



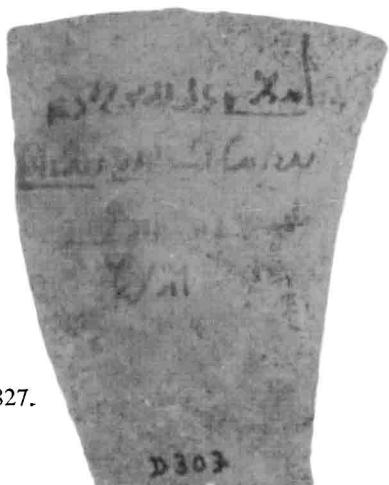
N° 3. — O.D. 76.



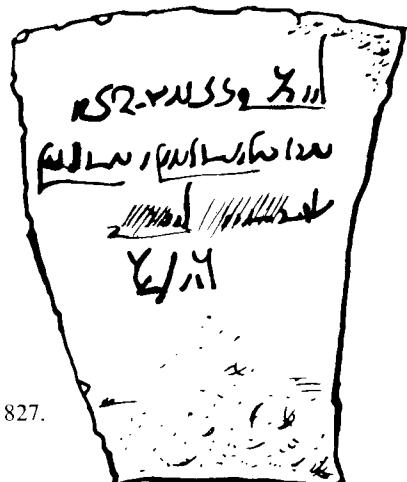
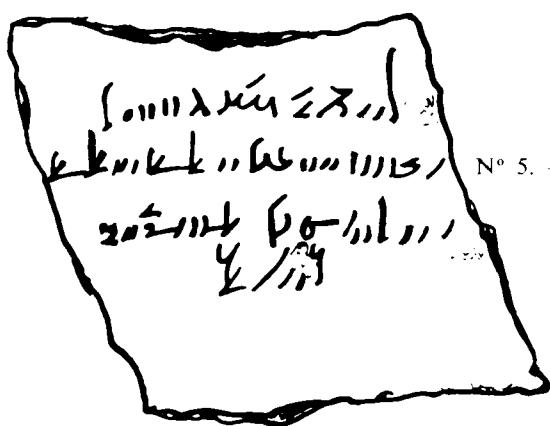
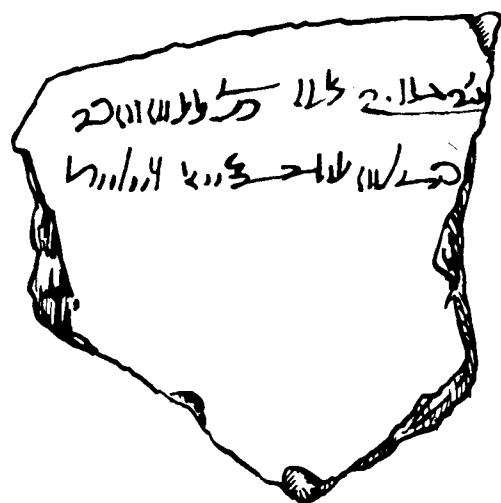
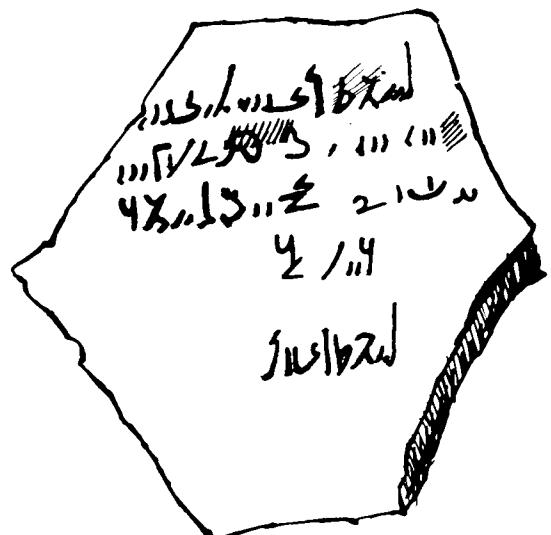
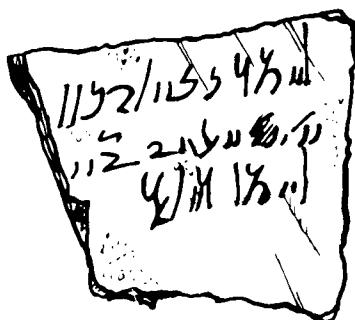
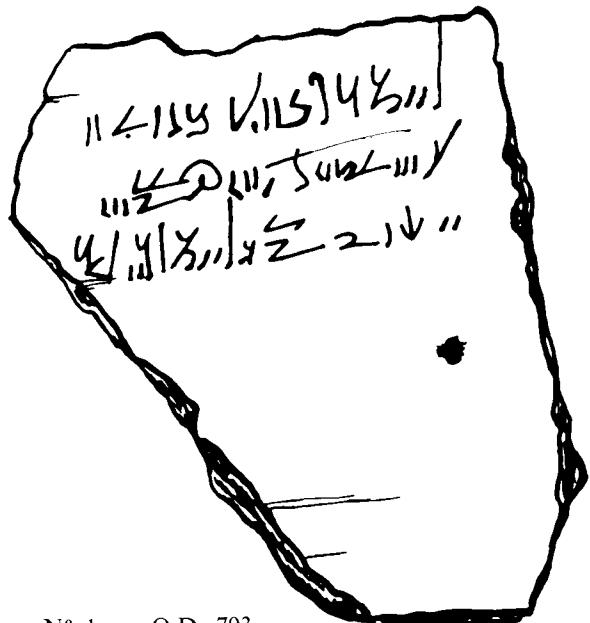
N° 4. — O.D. 879.

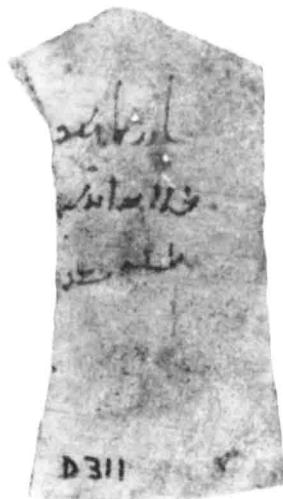


N° 5. — O.D. 827.

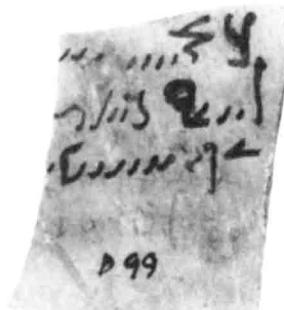


N° 6. — O.D. 303.





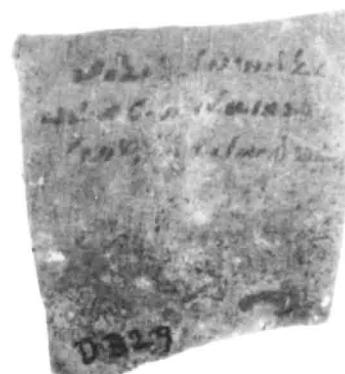
N° 1. — O.D. 311.



N° 2. — O.D. 99.



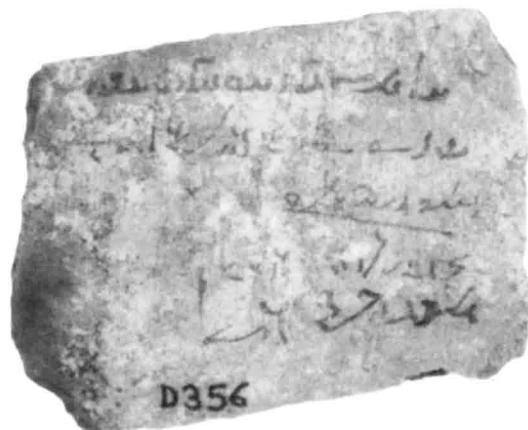
N° 3. — O.D. 333.



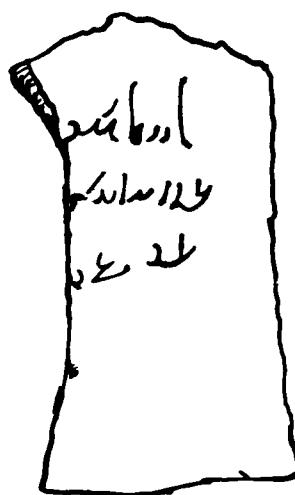
N° 4. — O.D. 329.



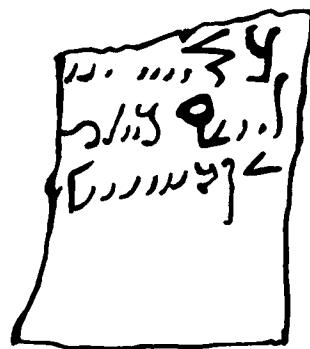
N° 5. — O.D. 287.



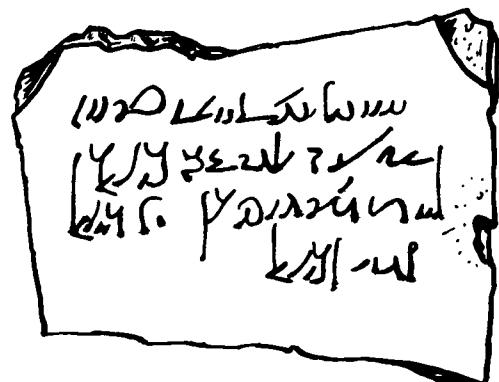
N° 6. — O.D. 356.



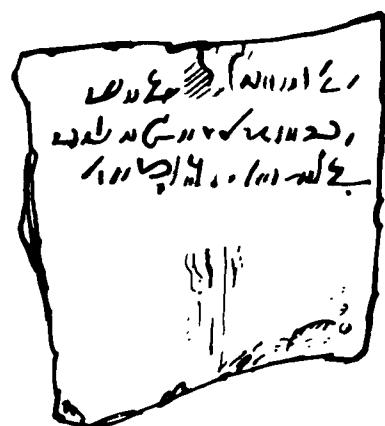
N° 1. — O.D. 311.



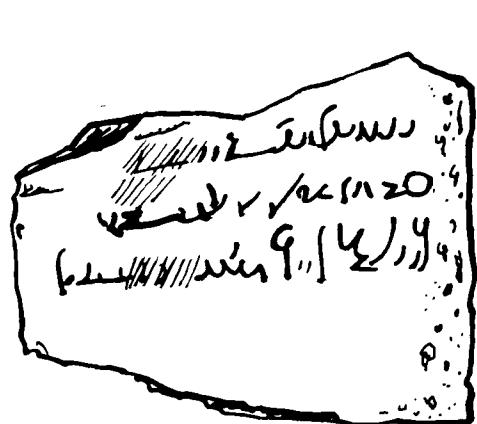
N° 2. — O.D. 99.



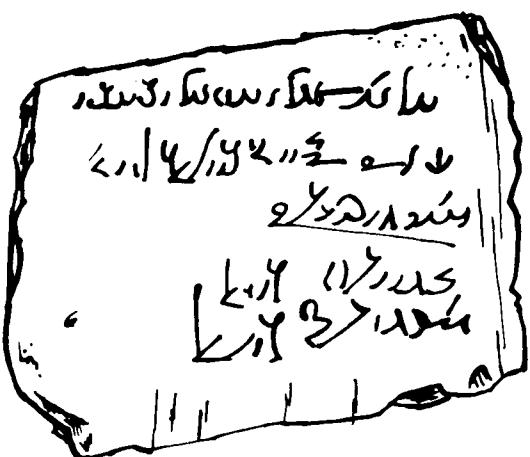
N° 3. — O.D. 333.



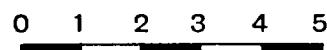
N° 4. — O.D. 329.



N° 5. — O.D. 287.

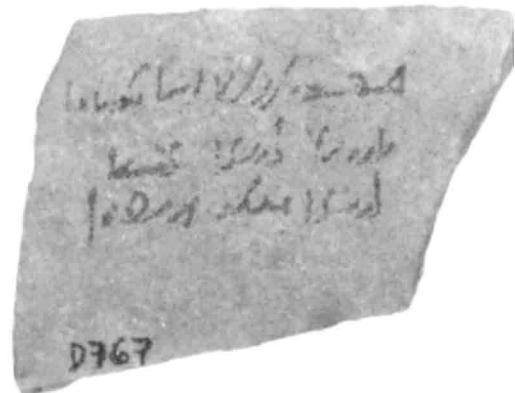


N° 6. — O.D. 356.

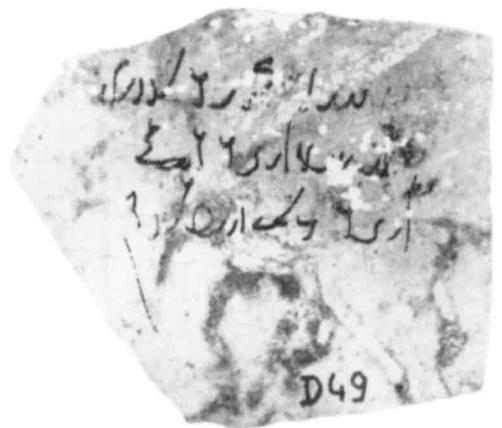




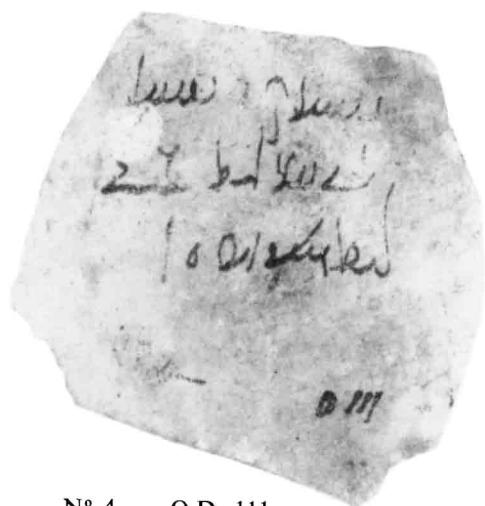
N° 1. — O.D. 58.



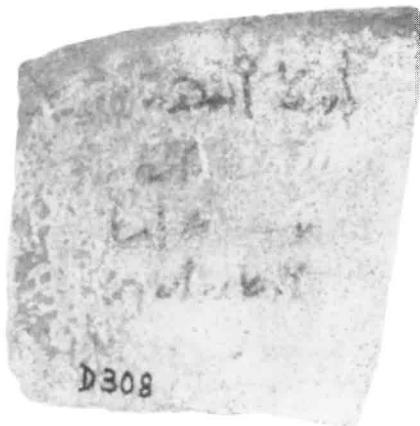
N° 2. — O.D. 767.



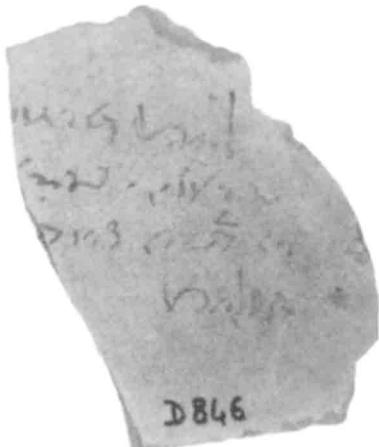
N° 3. — O.D. 49.



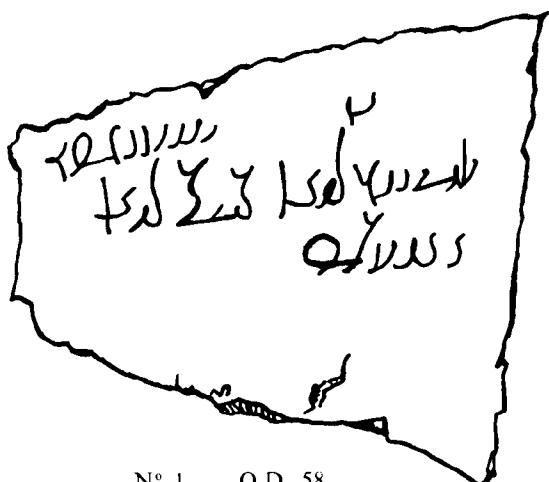
N° 4. — O.D. 111.



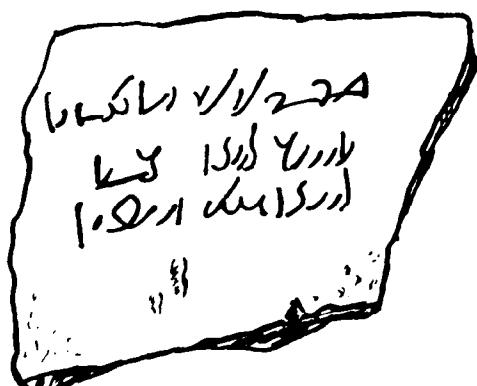
N° 5. — O.D. 308.



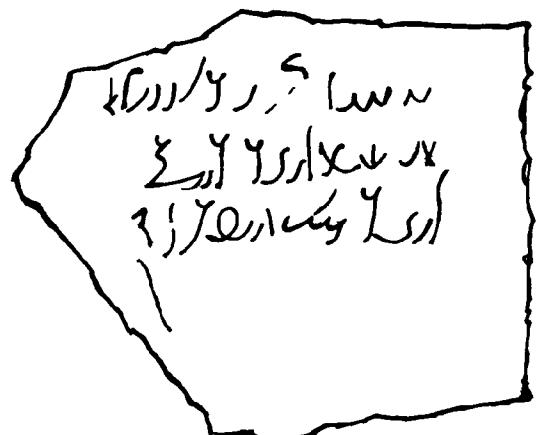
N° 6. — O.D. 846.



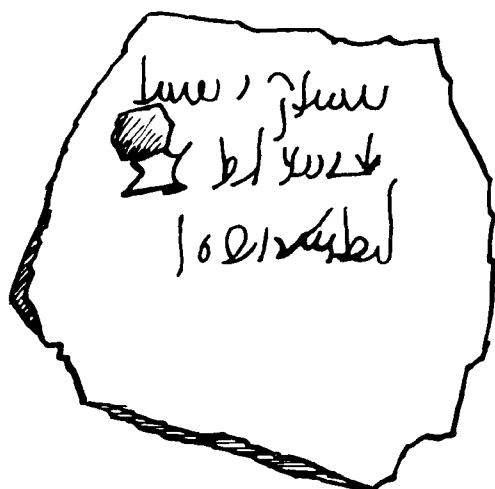
Nº 1. — O.D. 58.



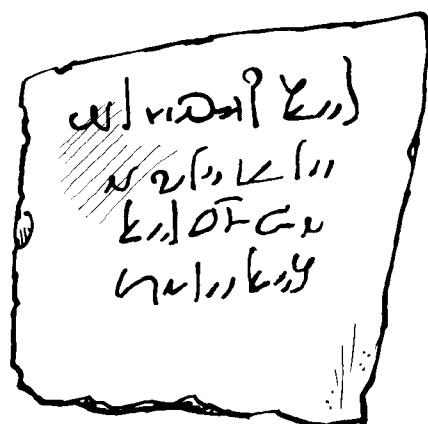
Nº 2. — O.D. 767.



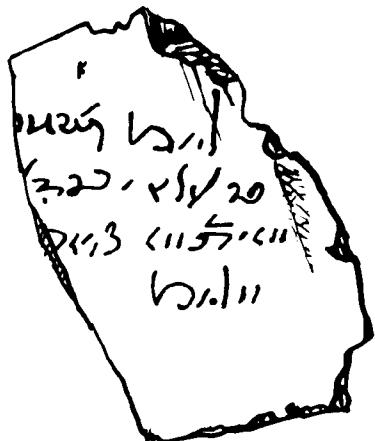
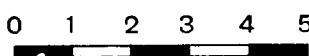
Nº 3. — O.D. 49.



Nº 4. — O.D. III.



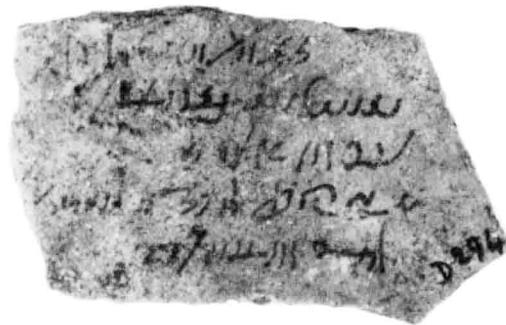
N° 5. — O.D. 308.



N° 6 = Q.D. 846.



N° 1. — O.D. 63.



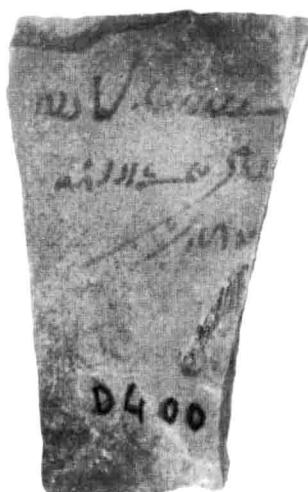
N° 2. — O.D. 294.



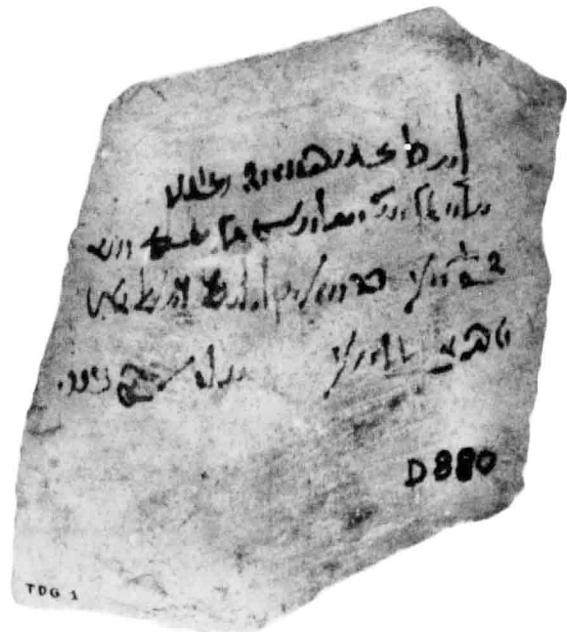
N° 4. — O.D. 306.



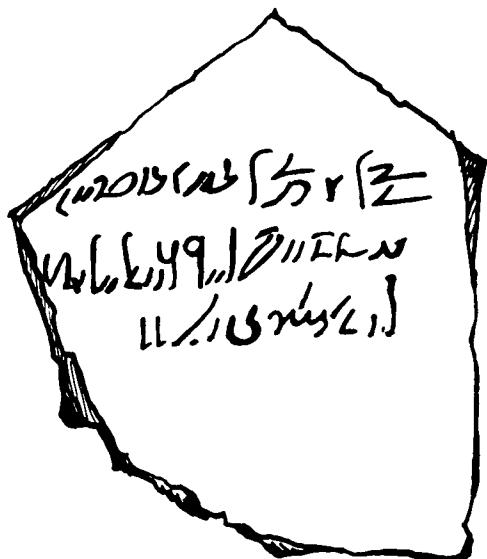
N° 3. — O.D. 266.



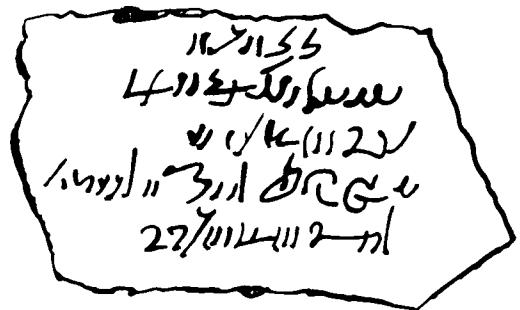
N° 5. — O.D. 400.



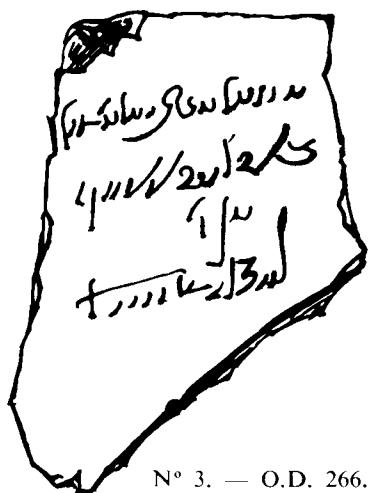
N° 6. — O.D. 880.



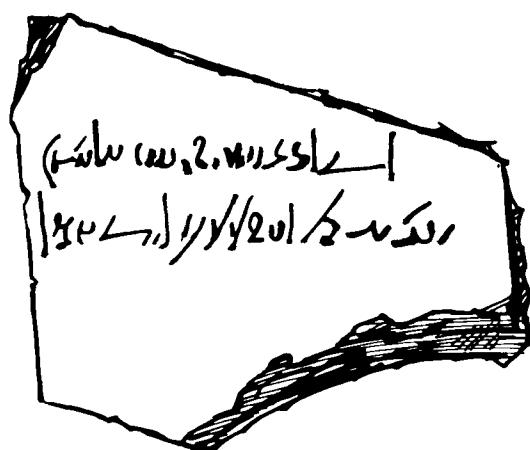
N° 1. — O.D. 63.



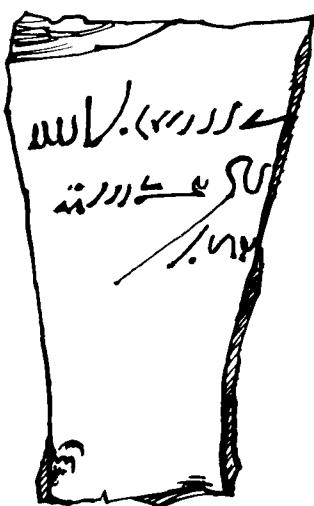
N° 2. — O.D. 294.



N° 3. — O.D. 266.

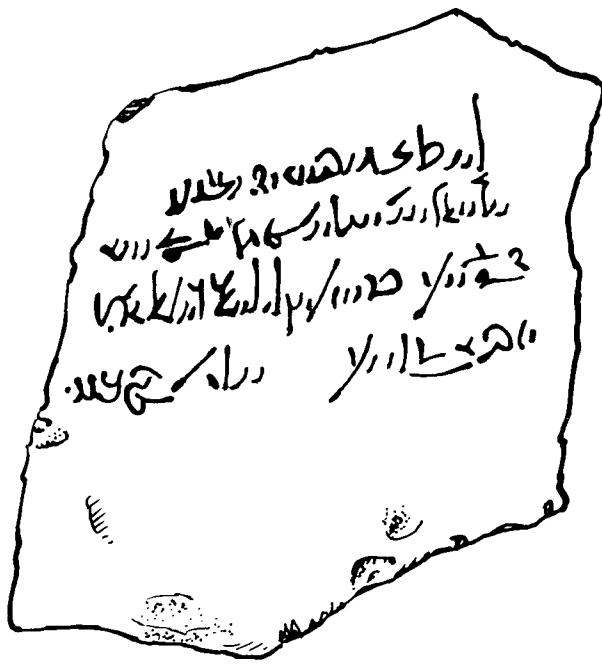


N° 4. — O.D. 306.

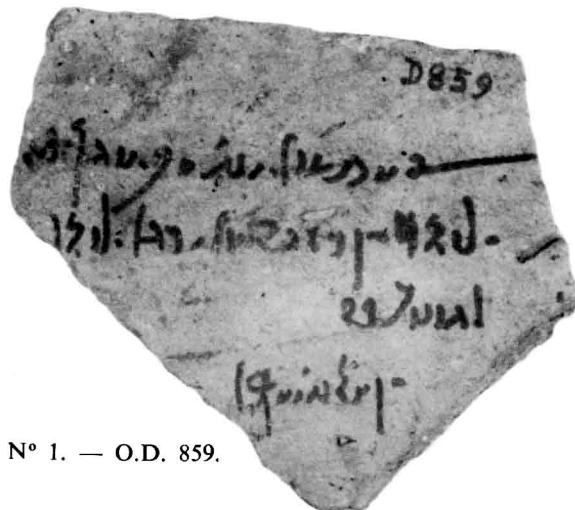


N° 5. — O.D. 400.

0 1 2 3 4 5



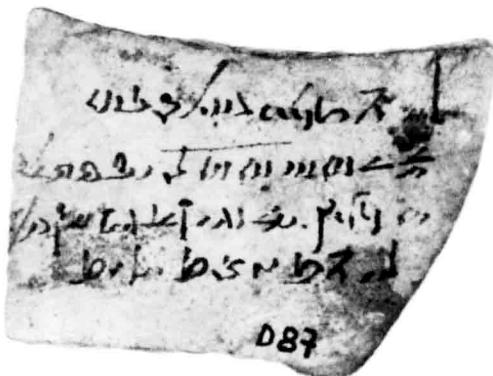
N° 6. — O.D. 880.



N° 1. — O.D. 859.



N° 2. — O.D. 165.



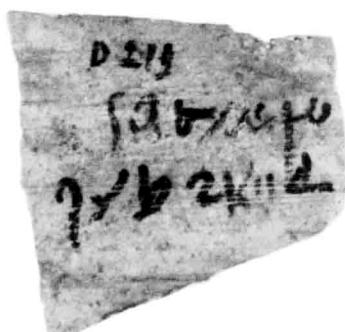
N° 3. — O.D. 87.



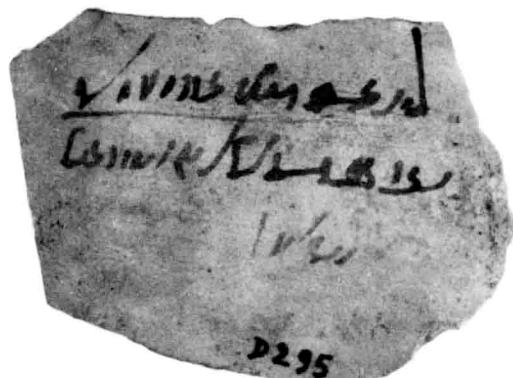
N° 4. — O.D. 360.



N° 5. — O.D. 361.



N° 6. — O.D. 219.



N° 7. — O.D. 295.

